

Responsable santé-sécurité - Chargé de prévention (niveau 2) - Parcours 8 jours

Maîtriser les risques professionnels pour améliorer sa démarche de prévention

PUBLIC

Responsables santé-sécurité - Responsables QSE - Chargés de sécurité

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances de base en santé-sécurité au travail, avoir mis en place une démarche/un système de management de la prévention des risques ou avoir suivi la formation

🔗 [Responsable santé-sécurité - Chargé de prévention \(niveau 1\) - Parcours 8 jours \(116071\)](#)

LES POINTS FORTS

Travail préparatoire d'analyse des textes applicables à son site (autodiagnostic avec méthode de travail et difficultés rencontrées...)

Atelier de définition d'axes de progrès individuels et bilan à froid quelques mois après la formation

Nombreuses mises en situation et jeux pédagogiques pour ancrer les connaissances et faciliter l'acquisition des nouvelles compétences

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation est la garantie de la qualité et de l'efficacité du transfert de compétences durant le parcours. En présentiel ou distanciel, en synchrone ou asynchrone, pendant ou à l'issue

Code
116072

Durée
8 jours

Tarif Inter*
5 156 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les exigences juridiques en santé-sécurité au travail afin d'assurer la conformité réglementaire de son site
- Définir des actions correctives et préventives en lien avec un système de management de la santé-sécurité au travail (ISO 45001)
- Analyser les dysfonctionnements et leurs impacts
- Rédiger un manuel santé-sécurité entreprise afin d'améliorer sa démarche de prévention

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation. Appliquer les exigences juridiques en santé-sécurité au travail afin d'assurer la conformité réglementaire de son site (2 jours)

Intégrer les évolutions des obligations en santé-sécurité au travail

- Panorama des risques à prendre en compte et des situations particulières : harcèlement, burn out, TMS, addictions, télétravail...
- Evolutions des obligations de l'employeur résultant de la loi Santé au travail (DUERP, PAPRIACT, passeport prévention)
- Evolutions récentes de la jurisprudence (obligation de sécurité de l'employeur, faute inexcusable, risques psycho-sociaux)

Assurer la conformité réglementaire

- Autodiagnostic : présenter de façon critique et constructive les textes réglementaires applicables à son site
- Distinguer revue, veille et audit réglementaire
- Rappel des textes juridiques essentiels
- Autres textes et documents à connaître et à utiliser
- Evaluation de la conformité : lien avec ISO 45001
- Veille dans un système de management de la sécurité
- Créer ses outils de maîtrise de la conformité réglementaire

du parcours, la réussite de l'évaluation donnera lieu à un certificat « Lefebvre Dalloz ».

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Identifier les thèmes qui concernent son site
 - Construire son référentiel réglementaire
 - Synthétiser les résultats
 - Liens avec l'environnement : vers la mise en oeuvre d'un système de management intégré
 - Retours d'expérience : échanges entre formateur et participants concernant la mise en oeuvre des réformes résultant de la loi Santé au travail dans leur entreprise
 - Cas pratique : interpréter des textes issus de sujets choisis par les participants ou pris pour leur valeur d'exemple
 - Construction d'outil : élaborer des fiches pratiques sur la gestion des entreprises extérieures (plans de prévention et protocole de sécurité)
 - Intersession
 - Organiser sa veille et évaluer la conformité de son site
- Maîtrise et gestion des risques (2 jours)

Réduire les risques pour la santé-sécurité

- Outils d'identification et d'analyse : grilles d'analyse, questionnaires...
- Importance du facteur humain
- Apports de l'analyse ergonomique
- Acteurs à associer et leur rôle
- Définitions et mise en oeuvre des actions correctives et préventives
- Mise à jour et conservation du DUERP
- Faire du document unique un outil dynamique de management de la sécurité
- Mise à disposition des évaluations : personnes intéressées, durée, procédure de communication
- Cas pratique : définir les axes de progrès en lien avec un SMS (ISO 45001)

Analyser et gérer les dysfonctionnements

- Rappel sur le recueil des faits suite à un dysfonctionnement
 - Analyse des facteurs accidentels : diagramme d'Ishikawa, méthode de l'arbre des causes
 - Recherche de solutions à court, moyen et long terme
 - Suites à donner en matière de management
 - Cas pratique : perfectionnement à la pratique des arbres des causes à partir de cas concrets issus de l'expérience des participants
- Mesurer l'impact des accidents, incidents et maladies professionnelles (2 jours)
- Comment remplir une déclaration AT ? (notions de tiers et témoins, les réserves...)
 - Coût des accidents du travail et des maladies professionnelles
 - Définitions et conditions de reconnaissance
 - Procédures et indicateurs de prévention
 - Actions de suivi des AT/MP à mettre en place
 - Suivi des arrêts de travail
 - Relations avec les CPAM



- Quiz et étude de cas : analyser des exemples de cas concrets de procédures
 - AT et MP
 - Intersession
 - Recenser les documents nécessaires à la mise en place d'une démarche ou d'un système de management santé-sécurité
- Rédiger un manuel de sécurité entreprise pour améliorer sa démarche prévention ou son système de management de la prévention (2 jours)

Valider les acquis et compléments individuels

- Dresser la liste des acquis et des axes d'amélioration

Créer un manuel santé-sécurité entreprise

- Objectifs et méthodologie de mise en œuvre
- Comment intégrer la sécurité aux processus existants ?
- Détermination des procédures à créer : évaluation des risques, formations, veille réglementaire, situations d'urgence...
- Lien et intégration avec les systèmes certifiés QSE (ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, ISO 45001, MASE/UIC...)
- Création du recueil des procédures
- Lien avec la gestion documentaire et identification des documents indispensables ou utiles à la gestion d'un SMSST
- Étude de cas : analyser de manière critique des exemples de manuels et de politiques à partir d'exemples concrets

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 22 Sep. au 17 Nov. 2026

